

COMITÉ DE LIAISON CITOYEN COVID-19

CONVENTION CITOYENNE COVID-19



Fiche dispositif - **Démocratie sanitaire**
et gestion de crise



Ville de Grenoble



<https://www.grenoble.fr/1950-convention-citoyenne-covid-19.htm>

■ À PROPOS

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire que nous traversons, les élu·e·s de la Ville de Grenoble ont souhaité **consulter les habitant·e·s et représentant·e·s d'acteurs locaux sur les mesures mises en œuvre pour vivre avec le Covid-19**. Composée de 260 personnes, la Convention citoyenne Covid-19 grenobloise est **une instance consultative paritaire et expérimentale** permettant d'adapter et d'améliorer la prise des décisions en associant les citoyen·ne·s. Ces avis sont **remontés aux élu·e·s et à la cellule de coordination**.

■ RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

TYPE DE COLLECTIVITÉ	Commune
NOMBRE D'HABITANT·E·S	160 000
DISPOSITIF DE GESTION PARTICIPATIVE DE LA CRISE COVID	Comité de liaison citoyen COVID-19 - Convention citoyenne COVID-19
TYPE DE DISPOSITIF	Comité de liaison / Convention citoyenne

SUJET DE LA DÉMARCHE	Définis en fonction de la situation sanitaire, et actualisés en lien avec les élu·e·s et différentes directions
PARTICIPANT·E·S	260 citoyen·ne·s dont 200 issu·e·s d'un tirage au sort et 60 d'un appel à volontariat auprès des acteurs locaux
ÉQUIPE EN CHARGE DE LA DÉMARCHE	Mission démocratie locale, en lien avec la cellule de coordination COVID-19 de la Ville
PRESTATAIRES	Synoptic, coopérative Vecteur Activités, sociologue indépendante

■ LA DÉMARCHE

La ville de Grenoble, pour répondre à la volonté de ses élu·e·s, a créé un comité de liaison citoyen COVID-19, ou Convention citoyenne COVID-19, pour **associer la société civile à la gestion de la crise**. Il s'agit d'un dispositif consultatif auquel participent **260 citoyen·ne·s**, issu·e·s d'un **tirage au sort** et d'un **appel à volontariat** auprès d'acteurs locaux.

Les sujets traités sont définis au fil de l'eau, avant chaque séance. Il n'y a pas de restrictions, **les sujets sont fixés en fonction de la situation sanitaire** et actualisés en lien avec les élu·e·s et différentes directions. Fin janvier 2021, **quatre séances en présentiel** ont déjà eu lieu, **trois questionnaires** ont été envoyés et **un plateau télé** a été organisé, permettant de **traiter les sujets suivants** : les mesures pour lutter contre l'isolement des personnes, la campagne de communication de la ville avant les fêtes de fin d'années, la vaccination, le retour sur les mesures prises par la ville lors du premier confinement, à renforcer ou transformer en cas de reconfinement.

La démarche se déroule **de novembre 2020** (premier comité le 7 novembre 2020) **à avril 2021** (dernier comité le 3 avril).

Deux modalités sont utilisées :

- **En présentiel** : 6 séances de 3 heures sont prévues, une fois par mois, avec **une vingtaine de membres de la convention** - dont une majorité d'habitant·e·s tiré·e·s au sort - autour d'un thème prédéfini, qui permet **des remontées de terrain** plus générales et libres pour les participant·e·s. Ces séances sont animées par une intervenante extérieure et le groupe est renouvelé à chaque fois ;

- **En distanciel**, via **des questions envoyées à distance** à l'ensemble des membres du comité, sur des sujets spécifiques.

Ces dispositifs participatifs ont été complétés par **un plateau télé**, à l'initiative de la ville de Grenoble pour répondre à la demande du comité, qui souhaitait **la mise en place d'un espace de dialogue entre habitant·e·s et expert·e·s autour de la vaccination** du Covid-19. Deux membres de la convention étaient présent·e·s sur le plateau pour représenter les citoyens et citoyennes et adresser leurs questions aux expert·e·s invité·e·s.



LES PARTICIPANT·E·S

Les participant·e·s, dans leur majorité, sont des personnes **tirées au sort sur listes téléphoniques** (plus de 200 personnes) et respectant 3 critères (les 6 secteurs de la ville, sexe et âge) afin d'assurer **la parité femmes-hommes** et un panel où plus de **25% des personnes ont moins de 25 ans**.

Le reste des 60 personnes sont **des personnes volontaires qui représentent des acteurs locaux** de différents domaines d'action, répartis en 12 champs.



LE BUDGET ET LES RESSOURCES

Une **personne de la Mission démocratie locale** coordonne le dispositif, à 2/3 de son temps. Plusieurs recrutements ont été effectués pour prendre en charge certains aspects de la démarche : **une animatrice professionnelle** pour les comités en présentiel ; **une sociologue** pour suivre le comité et ses travaux.



LES PRESTATAIRES

3 prestations interviennent ou sont intervenus dans la démarche :

- **La société Synoptic** s'est occupée du tirage au sort des citoyen·ne·s ;
- **Une animatrice extérieure**, membre de la coopérative Vecteur Activités, effectue l'animation des séances ;
- **Une sociologue** observe le comité pour proposer des pistes d'amélioration.



LA SUITE ET L'ÉVALUATION

Les travaux du comité sont systématiquement **remontés aux élu·e·s et à la cellule de coordination de la Ville**. Ils peuvent donner lieu à **la mise en oeuvre d'une décision** (par exemple l'organisation d'un espace de dialogue sur la vaccination, associé au comité, qui a pris la forme d'un plateau TV), **au maintien de décisions déjà prises** (maintien des marchés), ou **à la transformation d'actions déjà mises en oeuvre**.

La Ville de Grenoble admet que **la situation sanitaire et son caractère urgent demandent une adaptation continue**, notamment au sujet de la suite à donner au matériau issu des séances, ici moins formalisée que pour d'autres démarches de participation.

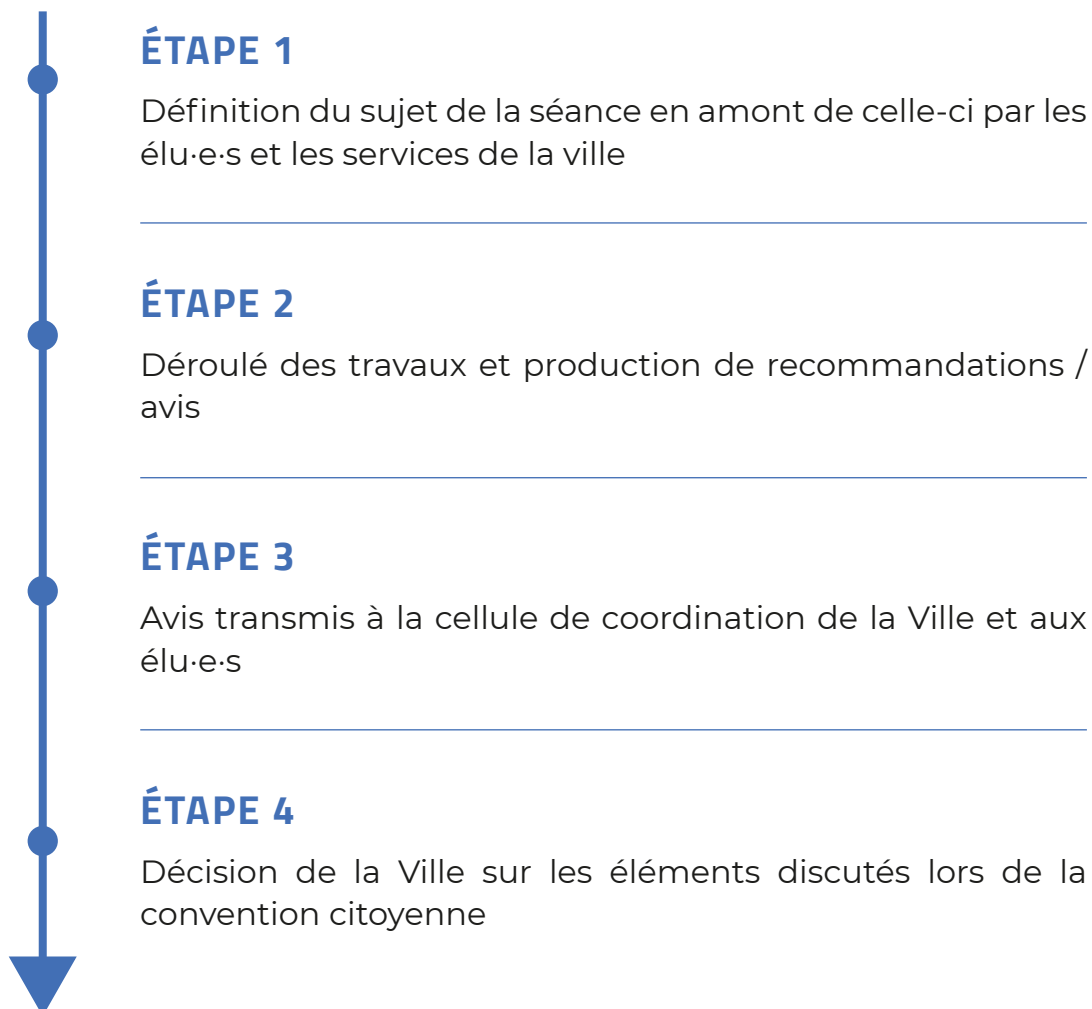
La Ville met l'accent sur **la transparence** et **publie les comptes-rendus** des séances du comité et les synthèses des questions à distance sur son site web¹.

Un travail d'analyse des effets du dispositif et d'implication des participant·e·s est prévu en collaboration avec la sociologue. Ce travail est déjà en cours et se poursuivra après la fin de la démarche.

¹ <https://www.grenoble.fr/1950-convention-citoyenne-covid-19.htm>

■ LES ÉTAPES

DE NOVEMBRE 2020 À AVRIL 2021



Cette publication est sous licence Creative Commons - BY- SA. Vous pouvez reproduire, diffuser et modifier cette publication à condition de citer la source et de publier toute adaptation sous les mêmes conditions que cette publication.